

1 > Éditorial

"Le manteau de la politique familiale ne parvient pas à recouvrir ceux qu'elle prétend protéger"

2-3 > La Londe-les-Maures accueille l'Assemblée Générale de l'UDAF

- Mot du Maire de La Londe-les-Maures
- Présentation de la crèche "Les Pitchouns"
- 3 questions à Marie-Andrée BLANC, Présidente de l'UNAF

4-5 > Assemblée Générale de l'UDAF 2018 : quel avenir pour la politique familiale ?

5-6 > Politique familiale :

la mobilisation de l'UNAF

- Audition de l'UNAF par la mission parlementaire sur la politique familiale
- L'UNAF contribue au rapport du HCFEA sur l'accueil des moins de trois ans
- Directive européenne sur la conciliation

7 > Vie de l'UDAF

- Une nouvelle délégation à la CAF du Var

7-8 > Vie des associations

- Association Les Chapôis-Chapôs
- Les AFC et la politique familiale
- Création d'une fédération "Familles rurales" dans le Var

Date à retenir :

Samedi 2 juin :
Assemblée Générale de l'UDAF

Salle de réunion du Centre AZUREVA
423, route du Pellegrin
83250 La Londe-les-Maures

Site de l'UDAF : www.udaf83.fr

Objectif Famille!

Le magazine de l'Union Départementale des Associations Familiales du Var

Mai 2018 - n°24

15 Rue Jean Chaptal - 83130 LA GARDE

Tél. : 04 94 14 85 00

www.udaf83.fr

Comité de rédaction :

Marie-Pierre Gariel, Claude Rollandin,

Abonnement :

Trimestriel - Prix du numéro : 1,50 €

Abonnement annuel : 5,00 €

Dépôt légal en cours

Conception / réalisation : Studio CARGO - 06 09 53 19 38

Impression : ESAT Paul Arène - 04 94 46 93 82



éditorial

"Le manteau de la politique familiale ne parvient pas à recouvrir ceux qu'elle prétend protéger"

Ainsi s'exprimaient en 2005 les auteurs du rapport du conseil d'analyse économique intitulé *"La famille, une affaire publique"*.

13 ans plus tard, cette affirmation reste d'actualité, comme l'illustre un article du Monde du 20 mars 2018 reprenant les mots de la Présidente de l'UNAF : *"Il faut donner un nouveau souffle à la politique familiale, afin de rétablir la confiance des familles"*.

Ce nouveau souffle, Marie-Andrée Blanc, Présidente de l'UDAF de Haute-Loire et Présidente de l'UNAF nous l'apporte en personne à travers sa présence à notre Assemblée Générale 2018, à La Londe-les-Maures.

Cette confiance des familles, nous devons travailler à la restaurer ensemble et l'inscrire dans le long terme : pouvoirs publics, Parlementaires, Institutions du Département, Municipalités, associations familiales, réseaux associatifs œuvrant dans le champ de l'enfance, de la jeunesse ou de la vulnérabilité, services de l'UDAF.

Chacun à notre niveau et dans notre domaine d'intervention, nous pouvons agrandir le manteau, apporter une pierre à cet édifice complexe que constitue une politique universelle et efficiente, permettant à toute famille de réaliser son projet de vie.

Marie-Pierre Gariel
Présidente de l'UDAF du Var

Mot de François de Canson *Maire de La Londe-les-Maures*



François de CANSON
Maire de La Londe-les-Maures

Au nom des Londaïses et des Londaïs, j'ai l'honneur et le plaisir de vous souhaiter à toutes et à tous la bienvenue à La Londe-les-Maures, à l'occasion de votre Assemblée Générale qui se tient, dans ce que j'ai coutume d'appeler, non sans malice, *"la plus belle commune du Var"*, celle où tous s'accordent à dire qu'il y fait bon vivre !

Je suis fier, en effet, que depuis dix ans, avec l'aide de mon équipe et le soutien de la population, nous ayons pu redonner à La Londe son caractère de village provençal préservé en bord de mer. Nous l'avons fait tout en développant son économie et en valorisant son tourisme et son terroir, je pense naturellement aux Vins qui portent l'AOC Côte de Provence - La Londe.

Mais sachez que si j'ai initié et fait tout cela, c'est avant tout pour que les familles londaïses puissent rester vivre et travailler ici. Pour cela, j'ai mis un point d'honneur à améliorer les conditions d'accès aux logements avec des rénovations et des programmes neufs adaptés, comme dans le nouveau quartier de Châteauvert. J'ai également mis l'accent sur les services (Relais Assistante Maternelle, nouvelle crèche de 60 berceaux qui vient s'ajouter à la crèche associative des Pitchouns dont vous parlerez au cours de la matinée, construction d'une nouvelle école aux Bormettes...) et rénové nos outils en Mairie pour faciliter le quotidien des familles avec par exemple le Portail Familles, un site Internet dédié pour l'information et le paiement des activités extra-scolaires et de la restauration scolaire.

Voilà pourquoi les familles londaïses se sentent bien ici et apprécient La Londe. Les plus jeunes, leurs parents mais aussi, et je ne les oublie pas, bien sûr, nos seniors pour qui, avec notre CCAS, nous sommes très présents tout au long de l'année pour lutter contre l'isolement et proposer de multiples sorties et activités. Voir plusieurs générations ainsi cohabiter dans nos rues, c'est un plaisir chaque fois renouvelé qui démontre qu'à La Londe, nous vivons bien et que nous faisons tout, tous ensemble, pour continuer, jour après jour, à améliorer notre ville. ■

François de Canson
Maire de La Londe Les Maures
Président de Méditerranée - Porte des Maures
Conseiller Régional Sud Provence - Alpes - Côte d'Azur

La politique familiale à La Londe-les-Maures : l'EAJE "Les Pitchouns"

À La Londe-les-Maures, "les Pitchouns" est une association dynamique, membre de l'Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels 83 (ACEPP 83), elle-même membre de l'UDAF. Elle accueille les enfants de la commune depuis plus de trente ans ! Une de ses salariées nous la présente.

Nous sommes une association, gérée par un groupe de parents bénévoles et investis, regroupant un multi-accueil et une microcrèche...

Dans notre pédagogie, nous orientons l'enfant vers l'autonomie (nous l'aidons à faire seul) ; nous le laissons expérimenter tout en lui offrant un cadre sécurisé et sécurisant.



EAJE "Les Pitchouns"

Nous mettons en place différents projets :

- avec les enfants : rencontres intergénérationnelles, approche de la méthode Montessori, utilisation au quotidien de la langue des signes couplée avec la parole
- avec les parents : investissement de leur part à la vie de la crèche, accompagnement dans les sorties, participation à différents ateliers et événements, sensibilisation à l'utilisation de la langue des signes

Sont également organisés des rendez-vous d'accompagnement à la parentalité avec notre psychologue.

- avec l'équipe : organisation de réunions mensuelles avec études de cas supervisées par notre psychologue, organisation de différentes formations pour l'ensemble de l'équipe nous amenant à évoluer quotidiennement dans nos pratiques professionnelles

L'évolution de notre réflexion professionnelle nous a conduites depuis un an et demi à fonctionner de manière décloisonnée, sans groupes définis. En effet, nous avons pu constater que l'ambiance générale était beaucoup plus apaisante depuis, tant pour les enfants que pour les adultes.

Il existe une réelle entraide entre les enfants et l'observation des plus petits envers les plus grands les amène à mieux grandir. ■

Estelle Bonnet : 04 94 66 55 05
assoc.lespitchouns@orange.fr

3 questions à Marie-Andrée BLANC,

Présidente de l'UNAF



Qui êtes-vous, Marie-Andrée BLANC?

Une militante familiale.

En 1971, je suis la formation BAFA et rejoins pendant les vacances, le centre de loisirs en qualité d'animateur.

Je poursuis mes études et embrasse une carrière professionnelle au poste de cadre administratif et financier dans un groupe industriel.



Marie-Andrée BLANC

Présidente de l'UNAF

En 1995, je quitte le département de la Loire et m'installe avec mon mari dans le 43 où nous avons des attaches familiales. Nous venons habiter un hameau de 23 âmes et je rejoins l'association familiale FR de ma commune (environ 4000 habitants) où je participe à la gestion du CLSH, du réseau d'assistantes maternelles, du transport scolaire et de nombreuses activités.

Je rejoins l'UDAF 43 en 2007 et suis élue présidente de l'UDAF 2 années plus tard.

En décembre 2013, la cooptation par mon mouvement me permet de rejoindre le Conseil d'Administration de l'UNAF et le 26 juin 2015, portée par une équipe de militants familiaux, une femme présidente d'UDAF préside l'UNAF.

Que signifie pour vous "présider l'UNAF"?

C'est défendre les intérêts des familles, représenter les familles, donner avis aux Pouvoirs Publics, permettre à des personnes vulnérables de gérer leur vie quotidienne et les aider à gagner en autonomie.

N'oublions pas que la famille est la base de la société et que la transmission des valeurs se fait au sein de la famille.

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. 94 % des jeunes attestent se retourner vers leur famille en cas de problème.

Que voulez-vous dire aux familles varoises?

Je les invite à venir rejoindre le mouvement familial car plus nous serons nombreux, mieux nous serons écoutés et entendus.

Il faut que nous soyons acteurs dans la construction de la société de demain si nous souhaitons maintenir la cohésion sociale. ■



Assemblée Générale de l'UDAF 2018 : quel

En ces périodes de bouleversements souvent insécurisants pour les familles et inquiétants pour l'avenir, l'assemblée générale de l'UDAF se tient cette année dans la commune de La Londe-les-Maures, en présence de Marie-Andrée BLANC, Présidente de l'UNAF, autour du thème de l'évolution de la politique familiale.

■ Éléments de contexte

- ▶ Les familles ont subi des ponctions massives et sans précédent depuis plusieurs années, dont les plus emblématiques sont la mise sous condition de ressources des allocations familiales et l'obligation du partage du congé parental, et la plus récente la baisse du montant et des plafonds de la prestation d'accueil du jeune enfant.
- ▶ Une baisse brutale de la fécondité tombée à 1,88 enfant par femme en 2017 selon l'INSEE, ne laisse désormais personne indifférent.
- ▶ Un sentiment d'injustice gagne les familles, essentiellement aisées et nombreuses, qui voient leur niveau de vie se dégrader par la baisse ininterrompue des prestations familiales et s'insurgent contre un effort exigé pour les seules familles avec enfants.

■ Un groupe de travail à l'UDAF

Depuis les élections législatives de 2017, l'UDAF s'est mobilisée sur ce thème de la politique familiale, cœur de ses missions. Elle a sensibilisé les Parlementaires au rôle de l'UDAF et aux enjeux de l'action publique en faveur des familles et les a conviés, comme elle le fait depuis plusieurs années, à un petit-déjeuner juste avant le débat budgétaire concernant le projet de loi de financement de la sécurité sociale.

Suite aux mesures d'économies prises dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018 et en lien avec la mission parlementaire rapportée par Messieurs CHICHE et LURTON, l'UDAF a réuni un groupe de travail composé d'administrateurs, de représentants siégeant au Conseil d'administration de la CAF, de membres d'associations familiales particulièrement impliquées dans le domaine de la petite enfance.

Le groupe s'est penché tout d'abord sur un panorama et un état des lieux : fondements historiques de la politique familiale, ses objectifs actuels (compensation partielle des charges familiales, conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, lutte contre la pauvreté, accompagner le désir d'enfant et permettre son éducation de qualité).

Après un bilan des mesures récentes (directes et indirectes), ont été évoqués les difficultés et les besoins des familles pour l'accompagnement des jeunes, les services publics locaux et les prestations monétaires.

Il a ensuite analysé les résultats de l'enquête de l'observatoire des familles du Var consacrée aux familles de trois enfants et plus (voir ci contre) : pourquoi s'intéresser aux familles nombreuses ? À quoi ressemblent-elles ? Quelles sont leurs contraintes de gestion au quotidien ? Quels soutiens matériels et humains apprécient-elles ?

Puis il a procédé à l'examen plus poussé des leviers de la politique familiale : principe d'universalité, quotient familial, prestations familiales, aides en nature, avantages indirects.

La mission parlementaire Chiche/Lurton n'ayant finalement pas abouti du fait d'un désaccord entre les deux co-rapporteurs sur une proposition phare de supprimer le quotient familial, le groupe de travail s'est appuyé sur le document de l'UNAF "contribution de l'UNAF à la mission parlementaire sur la politique familiale", et a fait émerger quelques idées :

■ Des idées à proposer

- L'enfant n'est pas un risque mais un atout
- Recentrer les politiques publiques sur la famille en les dissociant des mesures de politique sociale
- Modes de garde : viser la souplesse, la qualité et la simplification, pérenniser et clarifier les financements des EAJE
- Créer des "Pôles familles", sorte de guichets uniques d'information et lieu d'accueil de services (LAEP, pôle ressources, formation des professionnels...)
- Revoir le congé parental pour un meilleur équilibre entre les parents pour ce qui est de la présence auprès des jeunes enfants
- Être cohérent sur le long terme dans les décisions prises

L'UDAF se tient prête à porter ces propositions auprès des pouvoirs publics du département.

avenir pour la politique familiale ?

■ Une enquête de l'observatoire des familles : "Familles avec trois enfants ou plus"

Dans le cadre de son observatoire des familles, l'UDAF du Var réalise une enquête tous les deux ans. En 2017, le thème choisi était celui des familles de trois enfants ou plus, sujet peu étudié et pourtant riche d'enseignements, pour identifier les préoccupations et les attentes propres à leurs parents et informer les pouvoirs publics sur leurs besoins spécifiques liés à la politique familiale.

Il en ressort que les parents varois de 3 enfants ou plus ont une vision plutôt positive de leur vie familiale et que leur famille nombreuse est souvent un choix. Mais ils sont plus vulnérables financièrement. Ils se sentent de moins en moins soutenus par les pouvoirs publics et apprécieraient des aides directes et une revalorisation des allocations familiales ■



➤ Politique familiale : la mobilisation de l'UNAF

Audition de l'UNAF par la mission parlementaire sur la politique familiale

Conduite par les députés Guillaume CHICHE et Gilles LURTON, le rapport n'a finalement pas été présenté le mercredi 21 mars 2018, à la suite d'une controverse intervenue au sujet du quotient familial.

Dans le cadre des travaux menés par cette mission parlementaire, l'UNAF avait rencontré ces deux députés en février dernier et, à la suite de cette audition et en réponse à leur demande, elle leur avait adressé une contribution détaillée, faisant état du diagnostic de l'UNAF sur la situation en matière de Politique Familiale, et répondant à leurs questions sur des évolutions possibles. ■

https://www.unaf.fr/IMG/pdf/audition_unaf-politique_familiale_5b.pdf





L'UNAF contribue au rapport du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge (HCFEA) sur l'accueil des moins de trois ans



Le 10 avril 2018, le HCFEA a adopté le rapport sur l'accueil des moins de trois ans, à la réalisation duquel l'UNAF a participé activement. Ce rapport donne le cadre d'un élan global à la création de nouveaux modes d'accueil du jeune enfant.

Dressant un bilan médiocre du développement des modes d'accueil du jeune enfant sur la période 2013-2017 et estimant le nombre de places d'accueil à créer au cours des cinq prochaines années à minima à 230 000, il fait ensuite de nombreuses propositions pour un développement quantitatif (augmentation annuelle du fonds national d'action sociale de la CNAF de 4,25 à 5 %) et qualitatif (décloisonnement et mixité des modes d'accueil) des modes d'accueil de la petite enfance. Il prône également un rapprochement du taux d'effort et du reste à charge pour les familles entre les établissements d'accueil et les assistants maternels.

Concernant la gouvernance des politiques de la petite enfance, le rapport se positionne pour renforcer l'élaboration collective des priorités entre les acteurs concernés via les schémas départementaux des services aux familles ou attribuer une compétence petite enfance à un acteur identifié (communes, intercommunalités, État/communes).

Seul bémol, la question de congé parental d'éducation est peu mise en avant dans ce rapport. Il y est tout de même indiqué que « le recours à une prestation accompagnant l'interruption totale ou partielle de l'activité a baissé de 28 % depuis 2004 ».

Cette chute est concentrée pour moitié sur les trois dernières années, accélération qui coïncide avec la réforme visant l'égalité femme/homme. Malgré cette chute spectaculaire, il y a presque toujours autant d'enfants gardés à titre principal par leurs parents. Pour l'UNAF, cet essoufflement du modèle nécessite de repenser le congé parental d'éducation en lien et non séparément des modes d'accueil de la petite enfance. Un prochain rapport du HCFEA « analysera l'articulation possible des congés parentaux et des modes d'accueil formels dans une perspective d'évolution du congé parental ». Pour l'UNAF c'est une excellente nouvelle pour penser enfin la petite enfance comme un parcours.

Directive européenne sur la conciliation : la demande de l'UNAF et de 50 associations

Le 16 avril, l'UNAF, la COFACE, l'UNAPEI, l'APF et 50 associations interpellaient le Président de la République française dans une lettre ouverte, à soutenir le projet de directive européenne sur la conciliation vie familiale, vie professionnelle des parents et des aidants.

Lors de sa visite au Parlement européen le 17 avril dernier, Emmanuel Macron a répondu à cet appel en confirmant la position de la France : « Des congés parentaux payés au niveau des indemnités journalières maladie, c'est une belle idée qui peut être très vite insoutenable », a affirmé le président de la République à Strasbourg. « J'en approuve le principe mais les modalités [envisagées] ont un coût qui est potentiellement explosif » pour le « système » français, a-t-il expliqué, annonçant que la France allait « faire une proposition ».

MÊME APRÈS RÉFORME, LE CONGÉ PARENTAL RESTERAIT LE MODE DE GARDE LE MOINS COÛTEUX POUR LA COLLECTIVITÉ

NOUVEAU CONGÉ PARENTAL
960 €



Congé parental actuel	396 €
Nouveau congé parental	960 €
Assistant(e) maternel	1 166 €
Garde partagée à domicile	1 336 €
Crèche	1 604 €
Garde non-partagée à domicile	2 574 €



Sources : Cour des comptes, 2012 / Sécurité sociale, 2018

Si la question du coût de ces dispositions reste en effet à étudier, on peut déjà affirmer que : « Même après réforme, le congé parental resterait le mode d'accueil le moins coûteux pour la collectivité ».

Une nouvelle délégation à la CAF du Var

Le renouvellement des Conseils dans les caisses du régime général de sécurité sociale, prévu fin 2017 mais repoussé au début de l'année suivante, a été activement préparé au sein de l'UDAF, afin de proposer des militants familiaux disponibles, compétents, prêts à investir ce champ de la protection sociale et à se former.

4 femmes et 4 hommes composent la délégation de l'UDAF au sein du Conseil d'administration et des commissions de la Caisse d'allocations familiales (CAF). Complémentaires par leur âge, leur milieu professionnel, leur expérience du secteur social et familial et leur association d'origine, ils illustrent la diversité des familles qu'ils représentent. Tous ont été formés afin d'investir pleinement leur fonction. Ils sont intégrés à la majorité de gestion, prêts à œuvrer efficacement au sein du conseil, avec leurs collègues des autres organisations, pour définir les orientations des services aux familles et gérer le budget de la caisse.

Les missions de la CAF sont en effet fondamentales pour les familles : Dans ses différents domaines d'intervention (conci-

liation vie familiale / vie professionnelle, développement de l'enfant, soutien aux jeunes, insertion, cadre de vie), elle propose aux allocataires une offre globale de service sous la forme de prestations et d'aides financières, d'accès à des équipements et à des services familiaux et sociaux, d'informations, de conseils, d'accompagnements en fonction des situations vécues par les familles.

Forte d'une bonne connaissance des besoins des familles du département, et en lien avec la gouvernance de l'UDAF, la délégation veille à la qualité des services, à une bonne utilisation des fonds disponibles pour l'action sociale, à la défense de dispositifs de politique familiale, tels que le quotient familial. ■



Vie des Associations

■ Association Les Chapîs – Chapôs Familles et Parentalité

Les Chapîs-Chapôs est une association familiale créée à l'initiative de parents et de professionnels en septembre 2014 dont les missions s'inscrivent dans le cadre du Schéma Départemental du Service aux Familles, des politiques de l'action sociale et de la protection de l'Enfance. Ses actions sont soumises au Code de l'Action Sociale et des Familles et portent sur la prévention des risques de violences ordinaires éducatives par le soutien à la parentalité auprès des familles, des enfants et des adolescents jusqu'à 18 ans dans le cadre :

- d'un lieu d'Accueil Enfants Parents pour les enfants jusqu'à 6 ans (LAEP) agréé par la CAF du Var, de l'animation d'un Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP83) sur le territoire Sud Sainte Baume
- du développement d'actions parentalité : ateliers parents-enfants, groupes de paroles pour les parents.

L'association est adhérente de l'UDAF 83 depuis décembre 2016, a un administrateur qui siège au conseil d'administration de l'UDAF 83 depuis juin 2017, participe à un groupe de travail de l'UDAF 83 sur le devenir de la politique familiale, est adhérente et membre du conseil

Contact :

Les Chapîs-Chapôs - 06 16 49 27 94

asso.chapischapos@gmail.com

asso.chapischapos.wixsite.com



d'administration de l'ACEPP 83 (association des collectifs enfants-parents-professionnels).

Plus de 140 enfants avec leurs parents ont été accueillis en 2017. La moyenne d'âge se situe entre 1 et 2 ans.

L'association compte une directrice et deux accueillantes. Son budget de fonctionnement est, pour le moment, d'environ 50 000 euros et est subventionné principalement par la CAF et le Conseil Départemental.

Les activités se déroulent dans une salle louée de la Maison des Frères au Beausset depuis janvier 2016 et à partir du 01 août 2018, l'association s'installe dans un local au Centre du Village du Beausset.

Les projets :

- L'Autre Temps des familles, espace de vie sociale intergénérationnel qui serait un pôle ressources aussi bien pour les professionnels que pour les parents : Accueillir, Informer, Soutenir, Impliquer...
- développer un RAM (Relais Assistantes Maternelles) inter-communal. ■



■ Les Associations Familiales Catholiques et la politique familiale

Les Associations Familiales Catholiques sont particulièrement présentes dans le Var, où l'AFC de Toulon à elle seule regroupe plus de 400 familles.

Le but de notre association est de représenter les familles auprès des pouvoirs publics et d'intervenir pour rappeler l'importance de la famille dans notre société. En effet c'est en premier lieu au sein de la famille que s'apprennent les valeurs de solidarité, de partage, l'apprentissage de la différence, la découverte de l'altérité sexuelle, la sociabilité...

La politique familiale, à ce titre, doit manifester l'attachement de la nation aux familles, et sa reconnaissance du rôle fondamental que les familles remplissent dans la vie du pays.

L'enjeu de la politique familiale est tout d'abord de donner à toutes les familles les moyens d'élever leurs enfants en toute liberté.

La politique familiale française a vu le jour en 1945. Si celle-ci doit rester incontournable dans les décisions politiques, et ne doit pas se confondre avec la politique sociale, elle doit toutefois tenir compte des évolutions profondes que les familles ont vécues depuis : citons pêle-mêle la part toujours plus pesante du logement dans le budget familial, le taux d'emploi des mères élevé, l'allongement de la durée des études, le recul de l'âge de la première maternité.

Ces grands principes ont pu être rappelés lors de la rencontre des dirigeants de la Confédération Nationale des AFC avec les parlementaires en janvier 2018 : les AFC ont pu présenter pendant plus d'une heure leurs convictions et leurs propositions concrètes, centrées sur la réaffirmation de l'universalité de la politique familiale, sur une meilleure conciliation vie privée / vie professionnelle, qui passe par des modes de garde adaptés et une plus grande flexibilité du travail. Par ailleurs elles ont souligné la nécessité de ne pas pénaliser les familles de trois enfants et plus qui, seules, permettent le renouvellement des générations. Ces propositions ont rencontré une écoute attentive et suscité de nombreuses questions de la part des parlementaires.

Lors de cette rencontre, les AFC ont pu également faire part de leurs inquiétudes face aux révisions des lois de bioéthique et aux enjeux qu'elles comportent dans les problématiques liées au don d'organes, à l'intelligence artificielle, à la conception et la fin de vie. Les AFC proposent d'ailleurs à ce sujet des fiches d'information disponibles sur leur site www.afc-france.org.

Contact : Agnès RÉMY - Présidente de l'AFC de Toulon : afc-toulon@gmail.com
Il est possible d'adhérer en ligne sur notre site : www.afc83.org



Elles réaffirment haut et fort leur attachement au respect de la vie, à la dignité de la personne de sa conception à sa mort, au droit de l'enfant à avoir un père et une mère, et expriment leur préoccupation face aux dérives possibles : par exemple le glissement de la médecine de soin vers une médecine de convenance, la remise en cause de la gratuité du don d'organe, voire, in fine, le glissement pervers vers une sorte d'eugénisme.

Les AFC s'expriment également au besoin sur des questions d'éducation : ainsi, alertées par les mauvais scores français dans les études internationales, les AFC avaient inscrit dans leurs propositions politiques pour les élections de 2017 les méthodes proposées le 26 avril dernier par Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation Nationale, concernant l'enseignement de la lecture, du calcul, de la grammaire et du vocabulaire et de la résolution de problèmes : méthode de lecture syllabique, dictées quotidiennes, leçons de grammaire, exercices d'écriture répétés, lecture de 5 à 10 livres par an, calcul mental quotidien, apprentissage des tables de multiplication...

Au niveau local, l'AFC de Toulon s'attache à informer au mieux ses adhérents sur les questions de société concernant la famille. Dans le cadre de la révision des lois de bioéthique, elle a par exemple organisé le 16 mai 2018 une rencontre avec Nicolas Sévilla, de la Fondation Jérôme Lejeune, intitulée : de la PMA à l'euthanasie.

La Fédération du Var, en parallèle, a organisé dans les paroisses une série de rencontres débats, également sur ce thème.

L'AFC de Toulon propose également à ses adhérents des services très concrets : organisation d'une bourse aux vêtements deux fois par an, mise à disposition d'une liste de baby-sitter, information sur les événements familiaux proposés à Toulon (spectacles, formations, conférences), aide à la parentalité avec les chantiers éducation, ou des conférences telles que celle donnée par Véronique Cordier Lemoine en mars dernier sur le syndrome de séparation, qui a rencontré un vif succès auprès des jeunes familles adhérentes.

Les adhérents peuvent trouver sur notre site toutes sortes d'informations utiles pour la vie des familles, nous nous attachons enfin à faire de notre association un cadre amical et intergénérationnel où les uns et les autres ont plaisir à se retrouver : notre Assemblée Générale est ainsi un moment privilégié de rencontre et d'amitié toujours très apprécié.

■ Création d'une fédération "Familles Rurales" dans le Var

La Fédération départementale Familles Rurales du Var a été créée le 27 janvier 2017. Cette création est à l'initiative de plusieurs personnes des différentes associations qui la composent. Au préalable les quatre associations Familles Rurales étaient rattachées à la fédération des Bouches-du-Rhône. Il est apparu opportun de se rassembler dans le Var pour, dans un rapprochement territorial, faciliter les échanges. Dans la grande diversité des actions proposées par les associations Familles Rurales, celles du Var ont beaucoup de points communs et peuvent ainsi mutualiser leurs expériences et leurs compétences. Les quatre associations qui la composent sont : Familles Rurales de Bargemon, UFCV-FR organisme de formation et Familles Rurales OR.GE.CO83 à Toulon et Familles Rurales de Garéoult. La Fédération départementale a organisé en janvier une journée de formation dans le cadre du dispositif Micro-crédit au profit des bénévoles et salariés des différentes associations du département, et d'information aux partenaires sociaux éventuels prescripteurs du dispositif.

Elle a aussi pour but de développer le mouvement Familles Rurales dans le Var et à ce titre nous accueillerons toutes les associations porteuses des valeurs du mouvement et désireuses de nous rejoindre. Le siège de la fédération se trouve à Garéoult.

Contact : 04 94 04 86 65.

